

INFORMATIONS ET DONNEES A CE JOUR POUR L'EVENTUELLE REOUVERTURE DES ECOLES SUR LA COMMUNE A PARTIR DU 12 MAI

Suite au discours prononcé par le Premier Ministre à l'Assemblée Nationale le mardi 28 avril dernier annonçant un « déconfinement » et une réouverture des maternelles et des écoles élémentaires à partir du **11 mai** partout sur le territoire et sur **la base du volontariat**.

Les classes rouvriront dans des conditions strictes : pas plus de **15 élèves par classe**, l'effectif de 15 peut être revu à la baisse (10 ou 12).

De son côté, le Conseil scientifique préconisait d'attendre le mois de septembre pour rouvrir les écoles.

En vue d'une reprise scolaire **éventuelle** dans nos écoles, **la municipalité en étroite collaboration avec la directrice de l'école et l'équipe enseignante a besoin de recueillir votre décision concernant la présence de votre /vos enfant(s)**.

Avant toute chose, vous devez être conscient que l'école après le 12 mai ne sera pas l'école telle que vous la connaissiez.

Les enseignements ne pourront absolument pas se faire de la même façon car il se peut fortement que les élèves soient groupés par tranche d'âge et non plus par niveau.

Le peu d'enseignement dispensé se fera sur fiche, chaque enfant devra rester assis à sa place, l'enseignant n'aura pas la possibilité de se déplacer entre les rangs.

Il ne s'agit plus d'« enseignement » en tant que tel mais plutôt de « garderie ».

Toutes les sorties et activités sportives sont annulées, les jeux de société, les activités numériques et autres activités de groupe ne pourront pas être mises en place.

Depuis le confinement, par le biais du blog, l'équipe enseignante n'a constaté aucun décrochage d'enfant dans le suivi pédagogique.

Les parents qui souhaitent remettre leurs enfants à l'école devront le faire sur les horaires prévus, il ne sera pas possible de déposer ou reprendre son enfant en journée en fonction de l'emploi du temps des familles.

Il en ressort les incertitudes suivantes :

Installations sanitaires :

Nous n'avons pas la certitude que le faible nombre de toilettes et de lavabos de l'école nous permette un accueil convenable dans le respect des « gestes barrières ».

Attente du protocole sanitaire prévu pour le 1er mai.

Encadrants :

L'équipe enseignante : 3 enseignantes présentes sur 4. A ce jour, nous savons que l'enseignant absent ne sera pas remplacé.

Les enfants seront donc accueillis par groupe avec un enseignant qui n'est pas forcément le leur habituellement.

Le personnel communal ne peut être affecter sur les encadrements d'enfants (non qualifié, base du volontariat et assurance et responsabilités).

Locaux communaux à disposition :

Quatre classes

La cantine

La garderie

La salle sous réserve d'autorisation sanitaire.

Aménagement des locaux communaux en classe si toutefois nous avons à disposition le nombre de tables individuelles pour permettre la distanciation sociale minimale d'1,50m entre les enfants.

Restauration scolaire :

Il n'y aura pas de restauration prévue en cantine pour des soucis d'organisation sanitaire.

La restauration se fera dans les classes en respectant les gestes barrières (les familles devront fournir les pique-niques).

Garderie : (voir avec le Pôle de proximité CAC)

Installée dans la salle de motricité et de l'ancienne cantine située à l'école maternelle, avec deux agents CAC si deux groupes.

Transport : (voir avec le Pôle de proximité CAC) :

Des dispositions seront prises pour accueillir les élèves qui viennent par le transport si celui-ci est assuré, nous attendons la confirmation dans les jours qui suivent. **Le port du masque sera obligatoire dans les transports scolaires.**

Rythmes et horaires :

Les parents ne pourront pas entrer dans l'école.

Les horaires d'entrée et de sortie devront être échelonnés par groupe entre 08h50 et 09h10.

Vous devrez donc obligatoirement attendre dans vos véhicules, si vos enfants sont dans des groupes différents (il est important d'être le plus ponctuel possible : impératif).

Différentes entrées aux locaux.

Aucun attroupement de parents – distances à respecter.

Les enfants se rendent directement en classe, pas de récréation à l'arrivée dans l'école.

Fléchage des accès et circulation.

Temps de récréation :

Echelonné / par groupe / horaires décalés / pas de jeux et jouets / distanciation à respecter pendant ces pauses

Le respect des conditions sanitaires :

Les enfants doivent se présenter à l'école sans aucun symptôme pouvant s'apparenter à ceux du coronavirus, en particulier fièvre même légère, toux, problèmes gastriques.

Cela devra être vérifié par les familles avant d'amener l'élève à l'école.

Les masques :

Tous les enseignants (fournis en principe par l'éducation nationale) et les agents (fournis par la commune) porteront des masques dès qu'ils seront en présence d'élèves et le plus souvent possible.

Le lavage des mains devra être très fréquent :

Savon fourni par la commune pour les enfants.

Gel et gants fourni par la commune pour les agents et enseignants.

Nettoyage des locaux : 2 fois par jour

Le respect des conditions sanitaires - Attente du protocole sanitaire prévu pour le 1er mai.

Le matériel scolaire :

Chaque enfant devra apporter et ramener son matériel (rien ne reste dans la classe).

Interdiction de prêt de matériel entre élèves.

Nettoyage à la maison impératif !

Impossibilité d'utiliser des jeux de société, des ordinateurs... car trop de travail de désinfection.

Après avoir pris soin de bien lire toutes ces conditions, nous vous demandons si oui ou non vous souhaitez que votre/vos enfant(s) retourne(nt) à l'école à partir du 12 mai. Lorsque nous saurons combien d'enfants sont susceptibles de revenir, nous pourrons établir un protocole plus précis dans lequel vous apprendrez dans quel groupe votre enfant est accueilli et sur quels horaires.

Nous vous rappelons également que, dans l'hypothèse d'une réouverture d'école, nous mettrons tout en œuvre afin d'accueillir au mieux vos enfants mais que nous ne pouvons malheureusement pas assurer que cet accueil sera sans risque tant il sera compliqué de respecter les distanciations et gestes barrières.

Dans le cas où le non-respect des règles sanitaires serait constaté, les écoles devront être à nouveau fermées.

La Directrice : M. FRESNE

Le Maire : J. ANTOINE

J'ai pris connaissance des dispositions proposées pour la scolarisation des élèves à l'école de Teurthéville-Bocage et des nouvelles contraintes liées à ce fonctionnement exceptionnel.

Je soussigné _____ responsable
De l'enfant _____

J'accepte ce fonctionnement et mon /mes enfant(s) fréquentera /ront l'école dans le cadre défini à partir du 12 mai.

Je n'accepte pas ce fonctionnement. Mon /mes enfant(s) ne fréquentera /ront pas l'école physiquement.

REPOINSE IMPERATIVE POUR LE LUNDI 4 MAI à 18h00 par voie numérique (scanner ou photocopier) votre réponse et l'envoyer aux adresses suivantes :

mairie.teurtheville-bocage@orange.fr et ce.0500675m@ac-caen.fr